

## LE PLAN VÉLO DE LA VILLE DÉMARRE ! (Il était temps !)

Le 10 juillet 2001, le maire de Rouen écrivait à SABINE que le développement du vélo urbain était une priorité de son mandat... Depuis, les cyclistes attendaient. Enfin, le 20 avril 2007, le plan vélo de la ville de Rouen a été présenté par M. Menguy, adjoint à l'urbanisme. Voici le compte rendu de cette réunion. Etaient présents : ville de Rouen, trois associations (SABINE, CPTC, Rue de l'Avenir). M. Menguy précise que l'objectif est de doubler le nombre de cyclistes tous les ans pendant 5 ans et présente 7 fiches action.

### Fiche n°1 : Développer les stationnements de proximité.

Chaque site "parkenciel" sera équipé de 5 arceaux et 50 arceaux installés à la fac de droit. Les services précèdent qu'environ 150 arceaux pourraient être installés chaque année. Actuellement : 437 arceaux en place.

**SABINE est sollicitée pour faire parvenir des propositions de nouvelles implantations.** SABINE évoque le problème du stationnement des motos sur les arceaux destinés aux vélos. Les motards sont de plus en plus nombreux en ville. Un stationnement spécifique aux motos pourrait être étudié

### Fiche n°2 : Développer le parking sécurisé de longue durée.

Projet d'un parking sécurisé à la gare, une maintenance vélo, une gestion par carte 24H/24. Un tarif : 5 euros /mois sur 10 mois. Par la SEM Rouen Park. Un partenariat avec Movimento est évoqué par M.Menguy.

Le CPTC évoque l'idée d'une carte de déplacement train -TER- vélo. Il rappelle l'existence de la charte de l'accueil des gares.

### Fiche n° 3 : Développer la mise à disposition de vélos de location.

Le marché a été attribué à DECAUX (avec mobilier urbain et publicité) ; 18 stations sont prévues uniquement sur la ville basse. La proposition d'une station à l'office du tourisme est retenue. Les vélos pèsent 25 kg ! 210 vélos.

(N.B. : le tribunal administratif a annulé la décision de la ville début mai 2007, voir page 4).

M.Menguy suggère d'intercaler une fiche action n° 3 bis concernant le projet de l'agglomération (location + gardien-

nage + information + intermodalité) s'il est mis en place.

### Fiche n°4 : Améliorer l'accessibilité de la ville aux vélos.

Il s'agit de sécuriser les déplacements des cyclistes avec des aménagements .

La réalisation de la piste du pont Corneille est évoquée. La ville reconnaît que ce n'est pas une réussite. A part quelques galets qui seront retirés, rien ne sera modifié.

Le projet sur les quais hauts rive droite piloté par l'agglomération est une piste bidirectionnelle unilatérale. **Réserve de SABINE à cause des nombreuses intersections où les vélos ne seront pas prioritaires.**

**L'association préfère des pistes bilatérales unidirectionnelles.** Les travaux n'auraient lieu qu'après l'Armada 2008.

Boulevard Gambetta : la ville confie à l'agglomération la réalisation de l'aménagement qui serait aussi une piste bidirectionnelle unilatérale. SABINE évoque une véritable zone 30 ou des bandes bilatérales unidirectionnelles. La Ville demandera à la CAR son argumentaire sur la solution retenue. Pont Boieldieu : ce seront des pistes bilatérales unidirectionnelles (conformément à ce que SABINE avait demandé en 2006) ; la continuité jusqu'à la cathédrale n'est pas fixée : au-dessus de la rue général Leclerc ce serait bidirectionnel côté ouest ou un passage par la rue de La tour de beurre.

Hauts de Rouen : aménagements en lien avec TEOR.

**SABINE souligne la nécessité de pistes cyclables sur le Bd de l'Europe car présence de nombreux équipements publics** (clinique, piscine, cité des métiers, école de la boulangerie, prison, cité judiciaire, médiathèque).

**SABINE rappelle que le PDU a prévu la réduction de capacité automobile des pénétrantes comme l'avenue de la Libération et Jean Rondeaux lors de la mise en service de sud III + 6ème pont : en profiter pour faire des aménagements cyclables.**

Peu de contre-sens cyclables seront instaurés (seules les rues sans carrefour à feux ont été retenues par la ville) ; rive droite : rue Sainte Marie ; rive gauche : rues Lethuillier Pinel (entre Trianon et Dufay), 74ème RI, Glatigny et de Lessard (jusqu'à Lafayette), Desseaux (entre Malouet

et Europe), de Lessard (entre Europe et Grammont).

SABINE demande quand la ville se décidera à enlever des places de stationnement dans certaines rues du centre notamment car l'argument des contre-sens impossibles à mettre en place faute d'enlever des places de stationnement est avancé par les services techniques. Les suppressions, s'il y en avait, pourraient être un indicateur par exemple pour les années à venir. M Menguy répond qu'un certain nombre de places ont été enlevées déjà.

Mme Klein demande que la ville ait une vue plus globale sur l'objectif de continuité des itinéraires dans les aménagements. M Menguy propose une fiche supplémentaire sur le sujet.

SABINE signale que l'indicateur d'évaluation inscrit dans la fiche (km actuels / km futurs) est insuffisant ; il faut aussi un indice de satisfaction des cyclistes.

### Fiche n°5 : Améliorer la lisibilité des aménagements .

Il s'agit de la signalisation verticale et au sol (pictogrammes blancs tous les 50m), de sas aux feux, et d'un jalonnement.

Le jalonnement vertical proposé est jugé superflu : il est supprimé.

### Fiche n°6 : Mise en place d'un indicateur de trafic des vélos

Un comptage des vélos aura lieu 4 fois par an sur 6 sites en 4 plages horaires/jour. Il sera confié à la SEM Rouen Park et effectué par des étudiants. **SABINE fait remarquer qu'un comptage sur le pont Corneille serait le bienvenu** (en distinguant sur piste, sur trottoir, sur chaussée).

### Fiche n°7 : Mise en place d'une concertation entre les associations et les élus :

réunion semestrielles de bilan/action, mise en place d'un blog, adresse mail spéciale pour recueillir demandes et suggestions vélo ... SABINE souligne la nécessité d'une politique d'incitation et d'éducation au vélo en ville. A ce titre, elle regrette la disparition de "cyclo cité" destiné aux enfants de CM2. Elle suggère qu'un système de marquage anti-vol des vélos soit mis en place.

M Menguy clôt la réunion en précisant qu'il est ouvert à toute nouvelle idée.